



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : Mercredi 28 février 2024

ENDROIT : 36 rue Court, bureau 102 (bureau de la CSRNO) & Teams

HEURE : 16h30

PROCÈS-VERBAL # 86

1.2. Présences et Ouverture de la séance

Madame Nicole Somers, présidente du conseil, participant à distance, demande à Monsieur Éric Marquis de présider la séance. Monsieur Marquis accepte, ouvre la séance à 16h33 et souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

SOMERS, Nicole, présidente (Teams)

MARQUIS, Éric, vice-président

LEVESQUE, Josée

ROUSSEL, Lise (Teams)

BEAULIEU, Bertrand (Teams)

MORIN, Michel

Maire de la Ville de Saint-Quentin

Maire de la Ville d'Edmundston

Présidente du District Rural du Nord-Ouest

Maire de la Ville Vallée-des-Rivières

Maire de la Municipalité régionale de Grand-Sault

Maire suppléant de la Ville de Haut-Madawaska

Personnel présent

RUEST, Mélanie

TERCIER, Céline (Teams)

CÔTÉ, Cassandra

DUFOUR, Catherine (Teams)

COUTURIER, Scott (Teams)

Première dirigeante par intérim

Secrétaire de séance

Gestionnaire des communications et de la promotion

Directrice de la planification

Directeur du service de gestion écologique des matières résiduelles par intérim

Autres présences

DUBÉ, Gail (Teams)

LEVESQUE, Tom (Teams)

TERRIEN, Bobby (Teams)

Gestionnaire du District Rural du Nord-Ouest

Coordonnateur régional de la gestion des urgences

Journaliste Acadie Nouvelle

3. Divulgence de conflits d'intérêts

Madame Somers demande s'il y a des conflits d'intérêts. Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Madame Josée Levesque, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour présenté pour la réunion ordinaire du 28 février 2024 soit accepté avec les modifications suivantes :

Ajout au point 14 « Autres affaires » des sujets suivants :

- Demande de financement au Fonds municipal vert de la FCM
- Embauche d'une directrice adjointe aux services administratifs
- Octroi du contrat suite à l'appel d'offres pour les travaux de la patinoire St-Joseph
- Renouvellement de l'entente avec la première dirigeante par intérim (huis clos)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 décembre 2023 pour approbation**

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Madame Nicole Somers, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) **Affaires découlant du procès-verbal**

Aucune

6. **Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 janvier 2024 pour approbation**

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par Madame Nicole Somers, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) **Affaires découlant du procès-verbal**

i. **Résolution no 4**

La demande d'augmentation de l'emprunt bancaire ayant été refusée par Uni Coopération Financière, suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Michel Morin et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'acter que la résolution no 2 adoptée lors de la réunion extraordinaire du 18 janvier 2024 est nulle et non avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ii. **Résolution no 5**

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Michel Morin, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'annuler la résolution no 3 adoptée lors de la rencontre extraordinaire du 18 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **Procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 janvier 2024 pour approbation**

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Madame Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) **Affaires découlant du procès-verbal**

Aucune.

8. **Présentation – Invité.e.s**

Rapport du comité de sécurité publique du 26 janvier – Présentation par Monsieur Tom Levesque

▪ **Association des ratisseurs et sauveteurs du Nord-Ouest**

Achat de 385 pièces d'équipements pour un montant de 16 803\$ (financés par la CSRNO).

Une page « Recherche et sauvetage au sol du Nord-Ouest » a été créée sur le géoportail, qui détaille notamment tous les équipements acquis et à acquérir, ainsi que la répartition de leurs coûts et les sources de financement.

Monsieur Daniel Dugal a été nommé président de cette association en remplacement de Monsieur Daniel Boucher.

Achat d'un camion très bien équipé pour un montant de 18 000\$.

- Partage régional des équipements et des expertises professionnelles
Un inventaire est disponible dans le géoportail ; les municipalités seront approchées dans les prochaines semaines pour alimenter le système.
- Entente d'aide mutuelle Nord-Ouest lors d'une urgence
Création d'un sous-comité composé de Madame Gail Dubé, Monsieur Tom Levesque et Monsieur Charles Chiasson pour proposer des modifications et améliorations à l'entente.
- Implication de la Municipalité régionale de Grand-Sault au sein du comité
La personne nommée au sein du comité régional de sécurité publique n'ayant jamais participé aux rencontres, il serait important de trouver une solution.
- Statistiques dans le géoportail
Les données de la GRC et des forces policières sont à jour jusqu'à décembre 2023.
Des données liées au prévôt d'incendie seront prochainement ajoutées.
- Nouveau centre d'opération des mesures d'urgence
Déménagement dans l'édifice municipal de Rivière-Verte.
- La prochaine rencontre du comité de sécurité publique régional aura lieu début mai.

9. Rapport de correspondance

Tous ont reçu au préalable ce document.

Un sondage Doodle sera envoyé aux concernés pour organiser la séance de consultation annuelle demandée par la GRC, destinée à établir les priorités en matière de sécurité publique pour les CSR.

10. Rapport d'activité des employé.e.s

Tous ont reçu au préalable ce document, aucune question ne fut soulevée.

La parole est donnée à Madame Cassandra Côté, gestionnaire des communications et de la promotion de la CSRNO. Elle informe les membres des prochaines consultations publiques :

- 11 mars : Ville d'Edmundston (Bibliothèque publique Mgr-W.-J.-Conway) de midi à 14h
- 12 mars : Vallée-des-Rivières (Édifice municipal de Sainte-Anne-de-Madawaska) de midi à 14h
- 13 mars : Municipalité régionale de Grand-Sault (Hôtel de ville) de 18h à 20h
- 14 mars : Ville de Saint-Quentin (Hôtel de Ville) de midi à 14h
- 14 mars : Haut-Madawaska (Bibliothèque publique Mgr-Plourde) de 18h30 à 20h

La CSRNO apprécierait la présence des maires et/ou des conseillers municipaux disponibles et il sera proposé aux maires d'effectuer de courts enregistrements afin de promouvoir ces consultations sur les réseaux sociaux.

11. Rapport d'activité de la présidente

La présidente est en contact avec MEGL pour une aide financière à venir et elle a participé à la rencontre de démarrage avec R2 (diagnostic organisationnel).

12. Rapport d'activité de la première dirigeante par intérim

Tous ont reçu au préalable ce document, aucune question ne fut soulevée.

Elle rappelle qu'il est important de transmettre dans les plus brefs délais les informations demandées par le consultant (STANTEC) dans le cadre de l'étude sur le service d'urbanisme.

13. Affaires administratives, résolutions et proposition

Pour le secteur de la gouvernance

Arrêt de paiement

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise qu'un arrêt de paiement soit effectué sur le chèque #11511 daté du 5 décembre 2023, libellé à Auto École Louis Collin au montant de 250\$.

La raison est que le fournisseur en question mentionne ne jamais l'avoir reçu. Le formulaire d'arrêt de paiement fut signé par 2 signataires, soit Johanne Thibodeau et Mélanie Ruest et retourné à notre directeur de compte chez Uni pour qu'il puisse autoriser cet arrêt de paiement. Le chèque annulé # 11511 fut remplacé par le chèque # 11615 daté du 26 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour le secteur d'aménagement local

Remboursement d'un frais d'application supplémentaire

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise le remboursement de 200\$ pour un frais d'application du 22 août 2023, qui avait été mis dans les revenus par erreur, et qui est remboursable à la Ville de Saint-Quentin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour le secteur de la gestion écologique des matières résiduelles

Transfert du fonds de réserve de fonctionnement

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par Madame Nicole Somers, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise le transfert d'un montant de 400 000\$ du fonds de réserve de fonctionnement du secteur de la gestion écologique des matières résiduelles de Uni Coopération Financière, tel que prévu au budget, au compte courant de la CSRNO folio # 030402943406 à la même institution. Cette transaction sera effectuée afin d'éviter de payer les frais d'intérêts sur l'emprunt bancaire au taux de 8.70%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demande d'emprunt de capitaux

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Monsieur Michel Morin et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue des dépenses en capital pour les durées et les sommes suivantes :

Objet de la dépense	Montant	Durée
Réservoir à essence	65 000\$	5 ans
Trailer de vanne 32 pieds	101 000\$	5 ans
Loader sur roues avec équipement de déneigement	450 000\$	10 ans

La somme totale de demande d'emprunt de capitaux pour le secteur de la gestion écologique des matières résiduelles est de 616 000\$, le trailer de vanne dont la soumission est de 135 000\$, sera financé par le fonds de réserve en capital du même secteur pour la balance de 34 000\$, si c'est jugé nécessaire.

À noter que la CSRNO fera la demande de débenture, par contre, les achats seront effectués selon les besoins durant l'année courante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Autorisation d'exécuter des opérations - Compte de service en placement Peak Inc.

Le conseil d'administration a décidé de reporter l'adoption de cette résolution jusqu'à l'obtention d'un avis juridique, pour vérifier qu'elle n'engage pas la responsabilité des signataires à titre personnel.

Pour le secteur du développement communautaire

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise le transfert d'un montant de 740\$ du compte de chèque #30401025432 chez Uni Coopération financière, au compte courant de la CSRNO #030402943406 à la même Institution. Ce transfert était nécessaire dû au fait qu'un dépôt en espèce de 740\$ a été effectué dans ce compte le 22 janvier 2024, par erreur, lors de la vente des paniers de légumes frais du projet "Mangez Frais" tenue à Grand Sault. Ce transfert fut effectué le 15 février 2024 pour fin de réconciliation du compte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Autres affaires

▪ **Demande de financement au Fonds municipal vert de la FCM**

Résolution no 12

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO fasse une demande de financement au programme Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités dans le but de se pourvoir d'une ressource humaine dont le temps serait partagé avec toutes les municipalités du territoire ayant des dossiers de développement durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

▪ **Embauche d'une directrice adjointe aux services administratifs**

Résolution no 13

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Madame Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'entériner l'embauche de Madame Sylvie Sirois Pelletier en qualité de directrice adjointe aux services administratifs. Madame Sirois Pelletier prendra ses fonctions lundi 4 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

▪ **Octroi du contrat suite à l'appel d'offres pour les travaux de la patinoire St-Joseph**

Résolution no 14

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Madame Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De suivre les recommandations de Roy Consultants émises dans leur rapport de dépouillement et d'analyse des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres no 077-23-01 relatif aux travaux pour le bâtiment de la patinoire – Centre des Chevaliers de Colomb Saint-Joseph-de-Madawaska, et d'octroyer le contrat à J. Clavette Contractor au montant de 132 503.00\$ taxes incluses.

Une traite bancaire de J. Clavette Contractor au montant de 14 000.00 \$ sera livrée aux bureaux de la CSRNO par Roy Consultants. Celle-ci devra être déposée et gardée comme cautionnement d'exécution des travaux, tel qu'indiqué au paragraphe 1.10.1.4 de la section 00 21 13 des documents de soumissions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

▪ **Renouvellement de l'entente avec la première dirigeante par intérim**

Ouverture du huis clos

Résolution no 15

Suite à une motion dûment proposée par Madame Nicole Somers, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la réunion se poursuive en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fermeture du huis clos

Résolution no 16

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Madame Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport du huis clos

Résolution no 17

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que Madame Mélanie Ruest demeure première dirigeante par intérim jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau premier dirigeant, mais ne dépassant pas le 31 août 2024. Le conseil d'administration vise l'entrée en fonctions du nouveau premier dirigeant en date du 1^{er} juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 18

Suite à une motion dûment proposée par Madame Josée Levesque, appuyée de Madame Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter l'offre de services de MY HR PARTNERS BY R2 pour procéder au recrutement d'un premier dirigeant. La présidente à engager des recherches pour financer cette dépense. Le conseil d'administration prendra les mesures nécessaires pour garantir son autonomie dans sa décision d'embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 19

Suite à une motion dûment proposée par Madame Josée Levesque, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport du huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Prochaine réunion ordinaire de la CSRNO

La prochaine rencontre ordinaire de la CSRNO devait avoir lieu le 27 mars 2024 mais l'AFMNB tient sa table des maires les 27-28 mars à Fredericton.

Résolution no 20

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De ne pas tenir de réunion ordinaire en mars et de convoquer une réunion extraordinaire publique en cas de besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sauf indication contraire, la prochaine rencontre ordinaire du conseil d'administration de la CSRNO aura donc lieu le 24 avril 2024.

16. Ajournement

La séance est levée à 18h00.

.....
NICOLE SOMERS
Présidente

.....
MÉLANIE RUEST
Première dirigeante par intérim

.....
CÉLINE TERCIER
Secrétaire de séance